

fondia

Fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

Rapport annuel 2019

Vous êtes-vous déjà demandé d'où vient le nom de la fondation fondia ? Lors de leur première séance de 2019, les membres du conseil de fondation ont essayé de le deviner. Outre les nouveaux venus, le groupe comprenait heureusement aussi quelques briscards. Pourtant, seule une conseillère a pu donner la bonne réponse : il s'agit de la contraction réussie des mots « fondation diaconale ».

Demandes 2019

En 2019, fidèle à son nom, la fondation a à nouveau apporté son soutien à des projets diaconaux émanant de paroisses et d'organisations proches des Églises. À noter que, lors de l'évaluation des demandes, le conseil de fondation se penche régulièrement sur des questions comme : Qu'entend-on vraiment par « diaconie » ? Qu'est-ce qu'un projet diaconal ? Quand s'agit-il plutôt de formation ou de développement paroissial que de diaconie ?

Une bonne partie des projets appuyés par fondia continue à s'adresser à des personnes concernées par l'asile et la migration. Ces projets se concentrent de plus en plus souvent sur des personnes qui sont tombées entre les mailles du filet et ne reçoivent aucun soutien de l'État, par exemple des femmes et des hommes venus en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial, des femmes qui ont des problèmes pour faire venir leurs enfants restés au pays, des personnes en situation de séjour irrégulier ou des jeunes requérants d'asile qui, du fait qu'ils ont été considérés par erreur comme des adultes, ne bénéficient pas de l'aide d'une personne de confiance. En soutenant ce type de projet, le conseil de fondation prend en quelque sorte la défense de ces groupes vulnérables.

Parmi les demandes présentées, plusieurs visaient l'intégration, non seulement de migrantes et migrants mais aussi d'autres personnes, sur le marché du travail :

 à son point de rencontre B4, à Langenthal, la Croix-Bleue propose aux personnes dépendantes ou en situation d'exclusion des places d'intégration professionnelle à bas ou moyen seuil et, ainsi, un accompagnement sur la voie de leur intégration sociale et professionnelle;











- à Winterthour, les chômeurs de plus de 50 ans privés de tout soutien financier de l'État peuvent bénéficier d'une offre de conseil et de réinsertion auprès du Service chômage des Églises (*Kirchliche Fachstelle für Arbeitslosigkeit*), qui continue à épauler les personnes concernées une fois qu'elles ont trouvé un emploi;
- avec son programme MosaïQ, proposé dans différents lieux, l'EPER aide des personnes migrantes qualifiées à s'insérer dans le marché du travail. À Aarau, des rencontres d'autonomisation sont désormais organisées en faveur de personnes diplômées d'une haute école et au bénéfice de plusieurs années d'expérience professionnelle dans leur pays d'origine et venues en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial. Ces rencontres sont autant de possibilités d'échanges, de sources d'inspiration et d'encouragements. Le soutien mutuel contribue au moins en partie à faciliter l'accès à un emploi en Suisse qui corresponde aux qualifications acquises à l'étranger.

À Berne, la ville a supprimé sa contribution aux cours de recherche d'emploi dispensés à travers le programme MosaïQ de l'EPER aux personnes migrantes qualifiées. La fondation fondia a sauté dans la brèche et aidera à combler cette lacune financière en 2020.

La fondation reçoit moins de demandes de la Suisse romande. Celles qui lui sont soumises concernent souvent des offres à bas seuil, participatives ou « de petite taille mais de grande qualité », comme le projet de théâtre « Béatitudes » de la Communauté œcuménique des Personnes Handicapées et de leurs familles (COPH), à Genève, ou le projet de la paroisse protestante de langue allemande de Villamont, à Lausanne, intitulé « Villa Dons – soutien pratique aux personnes en situation de précarité ». De plus amples informations sur ces projets ainsi que sur tous les autres projets soutenus par fondia sont disponibles à l'adresse www.fondia.ch, « Projets soutenus ».

Aperçu des demandes et des financements attribués aux projets :

Total des demandes déposées : 50 dont 7 de Suisse romande

Demandes approuvées : 34

Total des fonds attribués : CHF 507 400

Finances

Plus les revenus générés par la fortune de la fondation sont élevés, plus fondia est en mesure de poursuivre sa politique de versements continus. Le conseil de fondation attache donc une grande importance à la gestion du patrimoine et compte deux membres dotés des compétences nécessaires pour représenter le point de vue finan-



cier au sein de l'organe. En 2019, les spécialistes ont encore professionnalisé la gestion des placements de la fondation. Dans le cadre d'un processus structuré incluant le partenaire bancaire externe, la commission des finances et l'ensemble du conseil de fondation, fondia a développé une nouvelle stratégie de placement qui respecte le cadre réglementaire en matière de surveillance et tient compte des facteurs de propension au risque et de capacité à assumer ce risque.

L'exercice 2019 s'est révélé extraordinairement positif sur les marchés des placements. Jusqu'à fin 2019, les investissements du capital de fondia ont affiché une performance (après déduction des frais) de 12,57 %, qui s'est traduite pour le patrimoine de la fondation par une croissance de quelque CHF 3 millions. Sur le plan comptable, cette augmentation consiste principalement en bénéfices comptables non réalisés. Une partie de ces bénéficies a été affectée aux réserves pour fluctuation de cours, en vue de compenser les pertes sur investissement susceptibles d'être enregistrées au cours d'exercices moins fastes.

En 2019, le conseil de fondation a poursuivi la politique des dépenses qu'il s'était fixée à moyen terme, permettant ainsi à fondia de verser un total net de CHF 503 517. Ce montant comprend aussi les fonds promis aux cours des années antérieures. Les frais liés au personnel et à l'administration se sont montés à CHF 110 741. Après affectation aux réserves pour fluctuation des cours, l'exercice 2019 se solde par un bénéfice de CHF 620 768. La valeur des fonds propres au bilan équivaut ainsi désormais à CHF 23 408 980, soit 2,72 % de plus qu'en 2018.

Collaboration avec la plateforme diaconie.ch

Afin de garantir à la fondation une solide base de communication, le conseil de fondation a décidé en 2019 de s'engager dans une collaboration avec la plateforme www.diaconie.ch. Il en résulte une situation de gagnant-gagnant pour les deux parties. Dans le cadre de cette collaboration, la fondation fondia acquiert certaines prestations de la plateforme « diaconie » au prix du marché, ce qui permet d'un côté à la plateforme de combler le déficit provoqué par un changement de financement et de l'autre à fondia de bénéficier des offres de communication de la plateforme et des nombreux internautes qui consultent le site.

La collaboration se concrétisera comme suit : à partir d'avril 2020, tous les projets soutenus par fondia seront mis en ligne sur la base de données de projets www.diaconie.ch. Les utilisateurs du site internet pourront ainsi s'informer rapidement sur les projets ; la recherche pourra être effectuée par région et par thème. Les nouvelles de la fondation seront désormais publiées dans les « News » de la plateforme. Trois fois par an, un « Magazine » consacré à des thèmes liés à des projets réussis soutenus par fondia paraîtra sur la plateforme. L'une des éditions sera en français. La fonda-



tion espère que, par ce biais, de nombreuses personnes qui s'engagent dans la diaconie ou s'y intéressent découvriront fondia et/ou s'informeront sur les projets et le travail de la fondation.

Conseil de fondation

Comme à l'accoutumée, le conseil de fondation s'est réuni lors de deux séances d'une demi-journée et d'une séance d'une journée, à Berne. La commission des finances et la commission d'étude des demandes se sont à chaque fois rencontrées à l'avance pour préparer les points à l'ordre du jour. Le conseil de fondation et les commissions sont heureux de pouvoir bénéficier de l'hospitalité du groupe von Graffenried, qui met ses locaux à leur disposition pour les différentes réunions.

Lors de leur séance d'une journée, les membres du conseil de fondation dans sa nouvelle composition ont fait connaissance lors d'un tour social de la ville de Berne. Cette expérience, qui leur a permis d'avoir un petit aperçu du quotidien des personnes vivant dans la précarité – dans des situations similaires à celles qui sous-tendent chaque séance du conseil de fondation – leur a laissé une forte impression.

Durant l'année sous revue, le conseil de fondation a étudié de manière approfondie les risques de la fondation fondia, ce qui l'a notamment conduit à remanier sa politique de gestion du risque. Pour évaluer et piloter les risques, le conseil de fondation et le secrétaire général s'appuient désormais sur un catalogue et une matrice des risques. Afin de contrer le risque lié à l'important effet de levier des placements de capitaux sur la fondation, le conseil de fondation a par ailleurs établi une stratégie de placement appropriée à long terme et choisi un partenaire bancaire compétent.

Le conseil de fondation déplore le départ de Magaly Hanselmann, la représentante de l'EPER, à fin décembre 2019, et espère que l'organisation déléguera rapidement quelqu'un d'autre pour la remplacer.

Le conseil de fondation entame donc 2020 dans la composition suivante :

- Rosemarie Manser, Eich, présidente
- Catherine Kressmann, Vevey, vice-présidente
- Roland Frey, Bremgarten près de Berne
- Esther Gaillard, Féchy
- Annina Policante-Schön, St-Gall
- Liliane Rudaz-Kägi, Thierrens
- Urs Woodtli Stebler, Zurich
- Simon Wyss, Bolligen



Perspectives

Durant l'année à venir, le conseil de fondation poursuivra son travail habituel. Il est impatient de découvrir le résultat de l'analyse des formulaires d'évaluation élaborés par la charge d'enseignement des sciences diaconales (*Dozentur für Diakoniewissenschaft*) il y a cinq ans et basés sur des questions comme : À quel point les versements de la fondation sont-ils durables ? Quels sont les principaux domaines dans lesquels la fondation s'est engagée au cours de ces dernières années ?

Le conseil de fondation adresse ses remerciements à Brigitte Genoux, la bonne âme indispensable de la fondation, pour leur précieux investissement dans la préparation des séances et de tous les autres dossiers de la fondation.

Le conseil de fondation exprime également sa reconnaissance envers les auteurs des demandes pour la ponctualité de leurs requêtes et se réjouit de recevoir de nouvelles demandes des différentes paroisses et organisations en 2020. Le principe reste le même : Votre idée – notre soutien.

A. Wieser

Berne, le 27 mars 2020

In traces

La présidente Le secrétaire général

Rosemarie Manser Andreas Wieser